

4^{ème} trimestre 2015
N°65



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

6900 Marche-en-Famenne

11/489

P501160

AfrAHM



 **inclusion** asbl
Sud Luxembourg

Bulletin de liaison

Meilleurs vœux **2016**

Au sommaire de ce périodique

P2 Une place pour chacun

P7 Journée des familles

P8 Starter

P10 Appel à cotisation 2016





Une place pour chacun

Compte-rendu de la journée de conférence du 03 octobre par Monique Denis

Dans les années 70, la Belgique a fait le choix d'un enseignement spécialisé (le but étant de ne pas laisser les enfants en difficultés, végéter dans le fond des classes).

Petit à petit des ouvertures vers l'enseignement ordinaires ont vu le jour, l'élargissement du décret intégration permet depuis 2011 d'intégrer des élèves de tout type dans l'enseignement ordinaire.

La matinée a été consacrée à la **Plateforme Annonce Handicap**

Nous avons accueilli Aurélie Bertoux, licenciée en sciences de l'éducation, chargée de mission à la **Plateforme Annonce Handicap**, formatrice et maman d'un enfant atteint du syndrome d'Asperger.

Elle nous a présenté, ce qu'est la plateforme annonce handicap (un outil de sensibilisation pour les médecins ou autres professionnels dont une des missions est d'annoncer un diagnostic) et nous a fait part du ressenti des parents quant à l'annonce d'un diagnostic de déficience, et



ainsi nous permettre de mieux appréhender ces situations vécues par les parents. Un échange a également eu lieu avec les participants. Cette intervention a été riche en émotions pour tous, nous espérons que les professionnels pourront éprouver plus d'empathie à l'égard des parents et plus de compréhension dans leur recherche du meilleur pour leur enfant. Nous retiendrons également l'importance de ne pas réduire un enfant à ses difficultés mais bien de prendre en compte toute sa personnalité.

<http://plateformeannoncehandicap.be/>



L'après midi sur le thème de l'inclusion.

Chaque prestation des orateurs fut suivie de deux capsules vidéo reprenant les témoignages de parents dont l'enfant a fréquenté ou fréquente encore actuellement l'enseignement ordinaire, ils nous ont livré l'histoire de leur enfant et de leur parcours dans le cadre scolaire ou des loisirs. Des enseignants ont également fait part de leurs expériences.

Nous avons reçu comme premier orateur Monsieur Ghislain Magerotte, professeur émérite de l'université de Mons Hainaut, président d'honneur de la fondation SUSA, il a assuré des activités d'enseignement mais également consacré beaucoup de son temps à la recherche.

Il est également auteur ou co-auteur de nombreux ouvrages dont un qui fait particulièrement écho à notre thème puisqu'il s'intitule

« Scolariser des enfants avec autisme et troubles envahissants du développement :
« Vers l'inclusion »

Le thème choisi par Monsieur Magerotte :
« **Des pratiques inclusives : chez les petits d'abord !** »



Nous avons retenus de cette intervention que l'inclusion pour les très jeunes est le début d'un long parcours vers une vie citoyenne. Il nous a rappelé l'importance d'un coordinateur pour faire le lien entre les divers intervenants, la pertinence de relever le positif et les forces de l'enfant, d'utiliser un langage clair accessible pour le jeune, de lui donner des tâches réalisables et de ne pas négliger la récompense en fin de parcours. Nous retiendrons également cette citation : « Ce que tu fais pour moi, si tu le fais sans moi, tu le fais contre moi ».



L'orateur suivant fut Monsieur Dominique Paquot, directeur d'école. Son établissement se situe à Woluwe Saint-Lambert, tout près des cliniques universitaires St Luc, c'est une école fondamentale libre, subventionnée, non confessionnelle. L'histoire de son école dès sa création sort du commun, il y applique une pédagogie active et j'ai d'ailleurs pu lire dans son projet pédagogique, je cite « les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence sont depuis de nombreuses années, une des priorités de l'école ».

Son intervention s'intitulait : « **Vers une école pour tous** »

Non seulement, il nous a fait vivre ses projets d'inclusion mais nous a démontré que cela est parfaitement réalisable et bénéfique pour tous.



Notre programme s'est poursuivi avec l'intervention de madame Catherine Thiry, directrice de l'école libre d'enseignement spécialisée « du Mardasson » niveaux maternel et primaire.

Dans son établissement, le décret intégration, elle connaît et le pratique activement depuis de nombreuses années.

Pour de nombreuses personnes, ce décret est soit inconnu ou mal connu, elle a donc pu nous éclairer et nous donner de nombreuses informations le concernant.

Nous avons terminé cette journée par les interventions de Véronique Fockedey pour la Ferme du Monceau, Quentin Didriche pour les plaines de la commune de Léglise et Catherine Cheppe pour l'ASBL « Saperlipopette »



Ils nous ont parlé d'initiatives ou de projets d'inclusion dans les loisirs.

En conclusion de cette journée :

L'intégration doit permettre à l'enfant à besoins particuliers de fréquenter une école dite ordinaire. Il est différent et il s'agit de le rendre « capable » de suivre le cursus normalisé.

Il doit fournir beaucoup d'efforts, sa famille doit s'impliquer plus que toute autre. Des aides supplémentaires doivent être mises en place.

Il est souvent difficile de trouver une école prête à s'investir, tous les partenaires doivent être d'accord (les 2 enseignements : ordinaire et spécialisé et les 2 PMS concernés ordinaire et spécialisé), le statut d'enfant intégré est régulièrement évalué.

L'inclusion, c'est une autre philosophie, un regard différent dont le but serait de rendre l'école « capable » d'accueillir tout enfant, avec sa différence et ses difficultés.



L'école reste avant tout, un milieu social où chacun peut tisser des liens, enfants comme adultes, elle permet de s'insérer dans sa ville, son quartier...dans la vie quoi !

L'intégration permet à des élèves à besoins spécifiques inscrits dans l'enseignement spécialisé, fondamental ou secondaire, de suivre des cours dans des classes de l'enseignement ordinaire de manière temporaire (une ou des parties de l'année) ou permanente (année entière), partielle (une partie des cours) ou totale (tous les cours dans l'enseignement ordinaire). Cette intégration dans l'enseignement ordinaire est facilitée par un accompagnement de la part de l'enseignement spécialisé (instituteur primaire, logopède, ...) Elle se base sur un protocole qui unit les directions et les centres psycho-médico-sociaux des deux établissements ainsi que les parents et l'élève. Ce processus est en développement constant depuis plusieurs années.

Un tout grand merci à Monique Denis

et à son équipe qui ont superbement bien organisé cette journée.

Ce fut très riche en échanges et informations.



Journée des familles



Superbe journée sous le soleil.

Plein d'activités pour nos « jeunes ».

Une très belle organisation qui nous donne
l'occasion de rencontrer d'autres familles.

Photos à découvrir sur:

https://www.facebook.com/inclusionasbl/photos_stream?tab=photos_albums

**Ce que tu fais pour moi,
si tu le fais sans moi,
tu le fais contre moi.**



Starter - témoignage

Le service Starter est un service d'accompagnement bien utile qui permet aux personnes légèrement handicapés de vivre en autonomie. Ci-dessous un des témoignages publié à l'occasion des 20 ans du service.

Extrait

Albert vit dans un appartement en Ardenne.

Il a des problèmes de santé importants. Nous l'accompagnons depuis 2012.

« Albert, je vais vous demander de raconter un petit peu ce qu vous avez vécu, ce que vous avez envie de dire sur votre petit bout d'histoire, mêlé à Starter... »

– Eh bien, cela a commencé, il y a trois bonnes années. A ce moment-là, heu je n'avais que 300€ pour payer mes médicaments, et je n'arrivais plus à payer mes médicaments. J'avais été voir le CPAS, qui ne pouvait pas m'aider. Donc, c'est en allant à la mutuelle que j'ai demandé pour voir s'il n'y avait pas une aide que je pouvais avoir. Et alors à la mutualité, ils m'ont dirigé vers Starter, quoi. Et alors, ce qu'ils m'avaient pas dit au CPAS etc, c'est les droits que je pouvais avoir. C'était avoir auprès de la Vierge Noire, une aide. Alors Starter m'a aidé à remplir ces papiers. Et ça a été le début pour moi de pouvoir me soigner à nouveau, pour pouvoir de nouveau acheter mes médicaments. Et faire les demandes, toutes les demandes que j'avais droit quoi. Ca été positif auprès de la Vierge noire, auprès de ma mutuelle aussi où j'ai eu une tierce personne, mais personne ne m'avait parlé à la mutuelle ou au CPAS d'une aide que je pouvais avoir quoi. C'est seulement Starter qui m'a donné la possibilité.



« Vous voulez dire quelque chose du fait que l'on tourne, du fait que c'est chaque fois un accompagnant différent? »

– Oui justement, comme cela on ne s'habitue pas, je veux dire, à la personne, je vois quelqu'un d'autre, que ce soit Dominique, que ce soit toi Lucia, que ce soit Bernard, il y a toujours quelqu'un d'autre avec parfois d'autres atomes crochus. Et je trouve ça très bien

« D'autres choses que vous voulez partager par rapport à Starter? »

– Que vous êtes toujours là, encore aujourd'hui, et voilà. Aujourd'hui, je fais une demande pour avoir de l'aide matérielle, et que vous êtes là aussi, pour m'aider à remplir mes papiers, c'est important pour moi car je ne saurais pas le faire seul (...) Que vous étiez là quand j'en ai eu besoin, ça c'est vraiment important parce que partout ailleurs, on te dit oui allez voir et puis tirez votre plan.

Si vous n'étiez pas là, il faudrait vous inventer.

Comme Ginette Ciglia qui nous partage bien des articles comme celui-ci, faites-nous parvenir vos coups de cœur.

Appel à cotisation 2016

L'an dernier, le bureau de Bruxelles s'était proposé de centraliser les cotisations mais ce fut un gros échec; très peu de membres ont payé. On oublie donc et on retravaille comme avant.

Dès à présent, pour 2016, **vous êtes donc invités à payer les 25€ de cotisation sur le compte de la section : BE09 0000 2016 2357 (qui porte maintenant le nom de ASBL INCLUSION SECTION DU LUXEMBOURG)**





inclusion

EDIT. RESP. : Paul MAHY – Rue Sainte-Barbe, 26
6900 Waha

tél 084/34.49.81

mahypaul6@gmail.com